

Session de formation 2025/2026



PROGRAMME D'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL EN ÉQUIPE DE SOINS PRIMAIRES POUR LES MSP

Diplôme d'Établissement « *Coordinateur de regroupements pluriprofessionnels de soins primaires* »

PACTE Soins Primaires est une **formation action** proposée aux coordinateurs d'équipes pluriprofessionnelles en soins primaires.

La formation est construite dans le sens des politiques régionales d'appui aux soins primaires et est issue d'un partenariat avec la **Haute Autorité de Santé (HAS)**, en lien avec le **ministère des Solidarités et de la Santé**, l'**École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)**, **AVECsanté** (anciennement fédération française des maisons et pôles de santé) et les **Unions Régionales des Professionnels de Santé libéraux (URPS)**.

La formation PACTE repose sur un **apprentissage en communauté** qui vise à renforcer des compétences et apporter des méthodes et outils aux équipes de soins de proximité et leurs coordinateurs. Elle est avant tout basée sur **le partage d'expérience, des temps d'échanges et des mises en situation**.

OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Répondre au besoin de structuration exprimé par les MSP bretonnes
- Renforcer les compétences de la fonction de coordination, notamment en termes de conduite du changement, de gestion de projet, d'animation d'équipe et de réflexion budgétaire ;
- Mettre en perspective, à travers une approche de santé publique, l'organisation des regroupements pluriprofessionnels au regard des évolutions du système de santé et des enjeux en termes de responsabilité populationnelle, de respect des droits des patients et d'optimisation des parcours ;
- Développer et valoriser les initiatives des coordinateurs à travers du retour d'expérience et d'échanges de pratiques.

PUBLIC VISE

La formation est à destination des personnes exerçant une fonction de coordination au sein d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), c'est-à-dire avec un projet de santé validé par l'ARS.

ORGANISATION DU PROGRAMME

Le programme s'articule autour de différents thèmes qui seront abordés en e-learning et lors de séminaires organisés sur la région en présentiel

- Fonction de coordination
- Gestion de la structure
- Management d'une équipe pluriprofessionnelle
- Elaboration et conduite de projets en santé
- Communication et démarche qualité

FORMAT DE LA FORMATION

- 6 séminaires de 2 jours consécutifs entre septembre 2025 et juin 2026
- 1 journée PACTE + avec les gouvernances
- Des sessions en *e-learning* via la plateforme web de l'EHESP
- Rédaction d'un mémoire
- Soutenance du mémoire (sept 2026)

Dates pressenties

Séminaire d'accueil : 11 et 12 septembre 2025
 Séminaire 1: 16 et 17 octobre 2025
 Séminaire 2: 11 et 12 décembre 2025
 Séminaire 3: 5 et 6 février 2026
 Journée PACTE + (avec les gouvernances): 12 mars 2026
 Séminaire 4: 2 et 3 avril 2026
 Séminaire 5: 11 et 12 juin 2026

Soutenances de mémoire 24 et 25 septembre 2026

CONTACTS

ARS BRETAGNE - Ronan DERIEUX - 02 22 06 73 40 - ronan.derieux@ars.sante.fr

ESSORT – Sophie KERZERHO – 06 61 36 56 25 – s.kerzerho@essort.fr

Le comité de pilotage régional de la formation (ARS, EHESP, ESSORT, GECO Lib', URPS, Assurance Maladie) s'assure de la sélection des candidats.

ARS : Agence Régionale de Santé Bretagne

EHESP : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

ESSORT : Association régionale « Equipes de Soins et Organisation Territoriale », adhérent d'AVECsanté

GECO Lib' : Association Régionale pour l'accompagnement des « Groupes d'Exercice COordonné LIBéraux »

URPS : Unions Régionales des Professionnels de Santé



JE SOUHAITE CANDIDATER

Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription complet est à envoyer, avant le **30 mai 2025**, à l'adresse suivante :
s.kerzerho@essort.fr

Il comprend :

- Lettre de motivation et Curriculum Vitae du candidat ;
- Lettre d'engagement de l'équipe, signée par les membres du bureau, mentionnant distinctement :
 - L'intérêt porté à la formation
 - Le soutien au candidat coordinateur avec éventuellement les modalités d'indemnisation prévues
 - L'engagement d'au moins un porteur du projet de MSP de participer au 1^{er} jour du séminaire d'accueil le **11 septembre 2025 (T0)** et à la journée PACTE + sur les gouvernances
 - L'engagement de l'équipe à participer aux temps de mise en pratique de la formation, initiés par le coordinateur entre chaque séminaire (réunion animée, etc.)

~

Conditions de diplomation (DE=6 ECTS)

- Participation à tous les séminaires
- Rendu de travaux obligatoire
- Rédaction et soutenance d'un mémoire (20 pages)

~

Coût de la formation

- Coûts pédagogiques pris en charge par l'ARS Bretagne
- Défraiement pour le temps de formation, les repas et le transport à la charge de la MSP ou du coordinateur